



## > Parrainage

Comme convenu et dans le droit fil de mes engagements politiques personnels, j'ai, comme en 2012, donné mon parrainage à la candidature de Jean-Luc Mélenchon.

*Le Maire, Jean-Pierre Pastre*

## > Compte-rendu de l'enquête sur le journal municipal

Fin octobre 2016, nous avons lancé un questionnaire sur le journal municipal. Merci aux trente-deux foyers qui ont pris le temps d'y répondre et de s'y exprimer librement. L'appréciation globale du journal est majoritairement positive et nous avons mis en place deux suggestions : son impression sur papier recyclé et l'insertion d'une rubrique Etat Civil.

*Dans l'étude du journal, une personne a relevé qu'il serait important de donner la parole à l'opposition. Or, il n'y a pas d'opposition, au Conseil Municipal, tous les conseillers ont été élus sur la même liste, le même jour à la même heure et depuis ne se sont pas séparés.*

*Le Maire*

## > ETAT CIVIL Décès :

- Maria ROUANET, le 14 octobre 2016
- Joseph RIEUSSEC, le 4 décembre 2016
- François AGUERA, le 6 mars 2017

## > Ecole

Les enseignants et les parents d'élèves développent une activité scolaire et parascolaire de qualité que la municipalité a plaisir à accompagner. A ce titre, le voyage de fin d'année de trois jours et trois nuits à Ercé dans l'Ariège, sur les thèmes de l'astronomie et la découverte de l'environnement, sera soutenu comme il se doit par le Conseil Municipal. Mercredi 19 avril de 9h à 14h, marché aux fleurs dans la cour de l'école.

## > Accueil de la mairie

Nous vous rappelons que l'accueil du secrétariat de la mairie est fermé au public le mardi matin et le jeudi après-midi pour des raisons d'organisation de travail interne.

## > De la forêt communale et autres espaces boisés de la commune



Dans le cadre de la gestion des 450 hectares de forêt communale, des coupes de première éclaircie, nécessaires pour l'amélioration des peuplements, seront réalisées sous contrôle de l'ONF, gestionnaire, durant l'hiver 2017 / 2018. Elles concerneront des parcelles de pins Douglas de plus de cinquante ans sur les secteurs d'Argentières et de Linze (24 hectares). De nouvelles coupes devraient être réalisées sur les secteurs de Brama (30 hectares), visant le groupement forestier dont la commune est actionnaire à 89%.

D'autres opérations sont envisagées sur des peuplements de pins d'Alep (espèces poussant spontanément et invasives) intéressant des propriétaires privés et la commune. On peut rappeler en outre que sont effectuées depuis neuf ans maintenant des coupes de bois de chauffage destinées aux habitants de la commune. Cette année encore, 28 lots ont été attribués par tirage au sort (entre 6 et 10 stères), cela représente entre 170 et 250 stères, soit environ l'équivalent de la moitié d'un terrain de rugby, d'où l'impérieuse nécessité que cette activité soit organisée et encadrée.

Nos forêts sont un patrimoine commun qu'il convient de gérer dans le but d'améliorer ses peuplements, ses qualités paysagères et son accessibilité, sa protection contre les incendies. Avec la production de bois énergie (plaquettes forestières), elles sont, par ailleurs, une ressource qu'il convient de ne pas négliger.



## > Calendrier culturel demandez le programme !

Le calendrier culturel des beaux jours est d'une richesse considérable. Vous pouvez le retrouver sur notre Facebook et notre site internet.

## > Marché Païs'An 2017

A l'initiative de l'Association des Jeunes Félois, le Marché paysan « PAÏS AN » occupera comme chaque année la Place Louvière le samedi 15 avril toute la journée.

## > Feu d'artifice



Le premier feu d'artifice de 2016 a connu un retentissement important auprès des Félois et des habitants des villages environnants. Une « deuxième édition » est prévue le samedi 15 juillet, après le repas de la Fête Internationale et l'inauguration de l'esplanade, à la tombée de la nuit, avec encore plus de bruit, de fureur et de lumières.

## > Un des événements de l'été : le groupe OC



Samedi 19 août à 21h45 place de la République Comme d'habitude, ce jour-là sera marqué par le vernissage d'une exposition d'art contemporain au cellier.

## > « 1907, l'épopée de la vigne méridionale »

Puisant au plus profond de l'Histoire de la vigne languedocienne et de la révolte des vignerons de 1907, ce spectacle vivant tout public romanesque nous plonge dans un tourbillon d'imaginaire et d'émerveillement.

Des projections vidéos monumentales, émaillées de textes occitans, côtoient les voix et instruments médiévaux au rythme envoutant de fresques aux décors singuliers, trompe-l'œil, enveloppant de lumière et de poésie un scénario grandiose au langage universel. Venez ouvrir les portes musicales d'un voyage culturel rare et perdre vos repères sur les entiers oubliés de la Civilisation Méridionale, pour des émotions « populaires » hors du temps, au souffle d'une ambiance sensible et magique...

• Repas et Bar à vins des producteurs à 19h

## Éditorial du Maire

« Nous savons, par une expérience qui s'appelle la Révolution Française, qu'il ne faut jamais désespérer et qu'un jour ou l'autre, dans notre pays de France, la grandeur des événements répond à la grandeur de la pensée ». Ainsi s'exprimait Jean Jaurès.

Pourtant, tout concourt à nous faire croire que les richesses toujours plus importantes sont tombées du ciel sur les plus riches, eh bien non, c'est la pensée dominante qui veut qu'il y ait toujours plus de riches et du coup toujours plus de pauvres et que l'on n'y pourrait rien. Le patron de «Lactalis», cinquième fortune française (des dizaines de milliards accumulés), maîtrise de la production du lait à la distribution des yaourts. Rien ne lui échappe, il pèse si fort à la baisse sur le prix du lait que des centaines d'exploitations agricoles ont disparu et des dizaines de fermiers se sont suicidés. Il est toujours plus riche !

Voilà ce qui, dans le désarroi et l'incompréhension, a fait exploser le volcan du mauvais côté de la montagne en donnant de la puissance à l'extrême droite. S'acharner à vouloir punir le voleur de poules, le punir plus fort s'il a la peau colorée, c'est se donner l'illusion du maintien de l'ordre républicain, pendant que l'on accroche la légion d'honneur au revers des milliardaires.

Il est temps de passer à autre chose. Il faut partager les richesses, pour imposer dans l'intérêt général l'intérêt humain. Il faut fabriquer une nouvelle économie des besoins à la place des « objets de consommation », jetés toujours plus rapidement sur des montagnes de déchets. Il faut une économie de la sobriété qui préserve le climat et la biodiversité. Nous sommes tous sur la même planète, toujours plus nombreux d'une humanité plurielle.

La part d'ombre de quelques-uns se verrait bien à nouveau en pousser d'autres, les plus fragiles, les plus faibles, l'étranger, dans le grand vide qui entoure notre planète. Résistons ! Changeons !

*Le Maire  
Jean-Pierre Pastre*

## LES ASSOCIATIONS en « Anim'action »



### > Ils l'ont encore fait ! Objectif cible !

L'Archerie Féloise est championne départementale pour la 11<sup>ème</sup> FOIS et championne régionale pour la 3<sup>ème</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE ! Félicitations aux archers, à l'équipe encadrante et leur président Luc Miassod !

### > Jours de Bulles 2<sup>ème</sup> édition !

Mille et une bulles de vie, de passions et d'émotions !



### > Nadalet

Un flambeau de lumières d'antan en chœur dans l'hiver occitan



### > Marché de Noël

Des artisans locaux parés de délices de cadeaux

### > Concert de Noël

De philharmonie en fils d'harmonies



### > A la bibliothèque

Robert Marty, sculpteur de formes musicales oubliées aux essences médiévales boisées



### > Rencontre avec Mundiya Kepanga et Marc Dozier

Regards éblouis d'enfants sur les peuples du monde tolérants et le respect de l'environnement

# Brèves

> **Rénovation voirie**  
À la demande du Maire, l'Agence Départementale d'Olonzac va engager dans le mois d'avril la rénovation des voiries Route de Carcassonne et Route de Brama, autour de la croix de Marassi.

> **Dégâts de chéneaux**  
Les chéneaux vieillissants du toit de la mairie ont été emportés par un coup de vent du Nord le 27 janvier dernier. Le devis est salé : 18 693 € TTC. Le Maire a demandé l'obtention d'une avance sur la subvention Patrimoine et Voirie 2018, celle de 2017 étant déjà utilisée pour d'autres travaux programmés.

> **Chiens errants**  
Beaucoup de chiens ne sont pas correctement éduqués dans ce village, ils divaguent. Au-delà du fait qu'ils font peur aux enfants, ils imposent leurs déjections dans le gravier de marbre rose installé autour des platanes. Nous allons donc activer en urgence la convention signée avec la fourrière.

> **Chats libres**  
L'association Philibert et Compagnie - Chats libres de Félines - a commencé début 2017 une campagne de stérilisation de chats libres (sans propriétaires) à Camplong. Les chats errants sont capturés par les bénévoles de l'association, stérilisés, puis relâchés dans leur environnement. L'association sensibilise depuis 2008 les citoyens Félois sur le contrôle de la reproduction des chats libres en accord avec la législation en vigueur, qui reste le meilleur moyen de limiter la maltraitance, la misère animale et les abandons.

> **Stationnement autour du foyer**  
L'activité du foyer est intense, ses utilisateurs habitués ne tiennent plus compte de la problématique de sécurité liée à l'ouverture des portes et la sortie du public que le « garage » de leur véhicule sur la rampe en photo entraîne.



## > Aménagement réalisés et en cours



### > La « pompe d'eau fraîche »

La «pompe d'eau fraîche», élément du patrimoine Félois, dont l'usage cruche d'eau fraîche et lieu de palabres a laissé un souvenir ému à nos anciens, est en mauvais état. Nous allons la restaurer avec les employés de mairie.

### > Le pluvial Place Seguy

Les pluies diluviennes du dernier week-end de janvier ont endommagé quelques chemins et, dans le village autour de la place Séguy, étaient trop violentes pour être « avalées » par les bouches que nous avions prévues. Sautant par-dessus la porte de la place, elles sont allées directement dans le garage et la maison de Sabrina Chézeau et Mathieu Maisonneuve. Les employés de mairie ont modifié la capacité du pluvial.



### > Murs le long du merlaux

Les employés de mairie ont réhabilité les murs le long du Merlaux en vue de l'arrivée de la nouvelle passerelle.



### > Espaces fleuris place Séguy

Les espaces fleuris place Séguy pourraient être à la charge des habitants en périphérie de la place qui y planteraient le jardinage. La mairie préparerait la terre, fournirait l'eau potable et les habitants, d'accord entre eux, cultiveraient tomates, aubergines et légumes de saison.



### > Viticolonne

Madame la Présidente du Conseil Régional a communiqué au Maire l'acceptation du dossier de subvention de la Viticolonne.

Ce projet, un des derniers du mandat, débutera début 2018, pour un montant de 166 000€ ht. Financièrement, il est composé comme suit :

- Subvention de l'agence de l'eau : 40 927,02 €
- Subvention du Conseil Départemental de l'Hérault : 8318,50 €
- Subvention Europe : 83 850,48 €
- **Total des subventions : 133 096 €**
- **Reste à la charge de la commune : 33 274 €**

### > L'esplanade

« Ce village aura un centre traversé par une voie douce sur laquelle seront greffées les réalisations nécessaires à la vie sociale et culturelle du village retrouvé.

Cette voie reliera par une nouvelle passerelle sur le Merlaux la Mairie et les écoles jusqu'aux logements sociaux. Elle traversera le foyer rural et laissera découvrir la nouvelle caserne rénovée, la place Séguy aménagée et l'esplanade Louvière réenchantede ». Extrait des propositions du Maire en 2008 lors de l'élaboration du projet pour Félines.

Ça y est ! L'esplanade clôture la « fabrication » d'un nouveau centre pour Félines, elle sera bientôt inaugurée comme il se doit et caractérise l'expression des promesses tenues par le Conseil Municipal.

Un éclairage central s'éteindra automatiquement à 23h et sera allumé par une

clé, distribuée à la mairie comme les clés des salles.

Le planning de l'utilisation du terrain multisport sera tenu à la mairie, la gestion du calendrier assurée par le Conseil Municipal des Jeunes et les associations intéressées par les manifestations sportives.



AVANT



TRAVAUX EN COURS

## > Du compte administratif 2016 au budget 2017

### Compte administratif 2016

noté à l'unanimité par le Conseil

#### Fonctionnement

- Dépenses : 567 421 €
- Recettes : 624 492 €

#### Investissement

- Dépenses : 101 444 €
- Recettes : 116 031 €

• **Soit un excédent cumulé de 146 399 €**

### Compte administratif budget de l'eau 2016

noté à l'unanimité par le Conseil

#### Fonctionnement

- Dépenses : 74 536 €
- Recettes : 106 872 €

#### Investissement

- Dépenses : 7 269 €
- Recettes : 31 133 €

• **Soit un excédent cumulé de 56 363€**

Les impôts ne seront pas augmentés jusqu'à la fin du mandat en 2020 comme nous nous y étions engagés depuis 2008. Dans ces conditions, nous avons maîtrisé financièrement la marche de la commune. Deux exemples :

### 1 Le budget de l'eau

En 2007

Le budget de l'eau était déficitaire de 15 000 €, subventionné par le budget principal, car l'eau était facturée à un prix inférieur au prix d'achat auprès du syndicat.

Nos actions ont porté sur :

- le suivi continu de la consommation, la recherche des fuites et leur réparation
- un contrôle des consommations de la commune (pose de compteurs) et des abonnés (tarifications progressives).

L'année 2016 a vu l'aboutissement de ce travail :

Aujourd'hui	2007
Consommation totale ramenée à 31 600 m <sup>3</sup>	46 000 m <sup>3</sup>
Consommation des ménages : 28 800 m <sup>3</sup>	31 500 m <sup>3</sup>
Consommation de la commune : 2400 m <sup>3</sup>	14 500 m <sup>3</sup>
Fuites : 400 m <sup>3</sup>	

Les comptes 2016 montrent un solde positif de **56 363 €**.

### 2 L'état des masses salariales depuis 10 ans

Année	Nombre d'agents	Coût	Budget de fonctionnement	Nombre d'habitants
2007	Pleins-temps : 8	220 000 €	439 000 €	397
2016	Pleins-temps : 11 dont 2 CAE	260 000 - 15 000 (recettes CAE) 245 000 €	567 400 €	484

Ce tableau permet de comparer le montant de la masse salariale sur 10 ans avec les évolutions du montant du budget et du nombre d'habitants pour constater qu'il n'y a pas, proportionnellement, d'augmentation de cette charge sur le budget principal.

### Compétences communales transférées ou pas à la Communauté de Communes de Saint-Pons

Au-delà des compétences (obligées par la loi NOTRE qui organise les rassemblements en Communauté de Communes), le Maire a refusé de transmettre les compétences de Police Spéciale du Maire ainsi que celle liée au P.L.U. au président de la Communauté de Communes de Saint-Pons. Ces transferts de compétences qui s'enchaînent mettent à mal les « repères communaux » et l'organisation des petites communes rurales, fondement de la République Française.

# Budgets

## Total 2017

Noté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 28 mars 2017.

### > Fonctionnement :

- Dépenses : 713 135 €
- Recettes : 566 736 €
- Report pour l'exercice 2016 : 146 399 €

### > Investissement :

- Dépenses : 597 206 €
- Recettes : 597 206 €

## Budget de l'eau

### > Fonctionnement :

- Dépenses : 137 290 €
- Recettes : 94 384 €
- + Report pour l'exercice 2016 : 42 906 €

### > Investissement :

- Dépenses : 211 490 €
- Recettes : 198 034 €
- + Report pour l'exercice 2016 : 13 456 €

### > Tarifs de l'eau inchangés

Les tarifs de l'eau appliqués pour les facturations 2017 restent identiques à ceux de 2016 :

- 1,40 € /m<sup>3</sup> de 0 à 50 m<sup>3</sup> d'eau consommée
- 2,20 € /m<sup>3</sup> de 50 à 150 m<sup>3</sup>
- 2,90 € /m<sup>3</sup> de 150 à 350 m<sup>3</sup>
- 3,60 € /m<sup>3</sup> pour plus de 350 m<sup>3</sup>
- Taxe d'assainissement : 0,90 € / m<sup>3</sup>

### > Budget CCAS :

- dépenses : 8 176 €
- Recettes : 4 000 €
- Report de 2016 : 4 176 €

